



ENTRAINEUR

Domaine d'activité : encadrement sportif	
Niveau: 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	Option: par spécialité
Supervision et prérogatives : Entraîne en toute autonomie jusqu'au niveau national. Il peut également assurer des fonctions de direction sportive.	
Objectifs principaux de la mission confiée : L'entraîneur favorise les progrès sur l'ensemble des facteurs de la performance pour emmener des athlètes au niveau national ou/et au plus haut niveau de maîtrise possible.	

Fiche Descriptive d'Activité
<p>Description de la fonction :</p> <p>Il assure les fonctions de l'initiateur : accueille, sécurisation de la pratique, attitude éducative, garantie de l'éthique et des valeurs, contrôle et surveille la qualité des rapports au sein du groupe.</p> <p>Il fixe les objectifs de saison avec l'athlète.</p> <p>Il construit avec l'athlète la programmation et la planification de la saison dans le respect des conditions d'amélioration des qualités en cohérence avec la spécialité, l'âge, les qualités acquises et avec le niveau de l'athlète.</p> <p>Il organise la séance en fonction des objectifs poursuivis.</p> <p>Il utilise les outils fédéraux mais il est aussi capable d'adapter ces outils à la singularité de l'athlète ou de la situation.</p> <p>Il intervient sur les difficultés de réalisation suite à une observation technique adaptée et une capacité d'analyse technique.</p> <p>Il construit des exercices et tache en fonction des objectifs de progrès identifiés.</p> <p>Il structure et met en œuvre la préparation physique de ses athlètes en fonction de la spécialité et des principes généraux d'adaptation.</p> <p>Il organise des bilans de séance ou de compétition dans une stratégie de progrès.</p> <p>Il accompagne ses athlètes en situation de compétition et il prépare les athlètes à assumer cette situation de production de performance.</p> <p>Il participe à la qualité des relations au sein du club et assurer une fonction de surveillance globale.</p> <p>Il participe à la vie du club, notamment en contribuant à l'organisation des compétitions du club et éventuellement en participant à la stratégie sportive du club.</p>
<p>Compétences :</p> <p>Organise la saison et chaque séance pour favoriser les progrès techniques et physiques permettant l'encadrement d'athlètes de niveau national.</p>

Savoirs :

- connaît le règlement sportif de la discipline
- connaît les éléments de références techniques, physiologiques et stratégiques de la ou des spécialités
- maîtrise les éléments d'observation et d'analyse des réalisations de la spécialité
- connaît les principes physiologiques liés à la planification
- connaît les principes de base d'amélioration des qualités physiques et mentales
- connaît les réalisations de référence du haut niveau de sa spécialité
- connaît les contraintes liées à la participation aux compétitions de niveau national
- Connaît les principes de gestion des relations avec les athlètes

Savoirs faire :

- se positionner sur le terrain pour observer, intervenir et assurer la sécurité des athlètes
- capacité à décrypter et exprimer en détails un mouvement athlétique
- capacité à concevoir un plan d'entraînement dans une démarche partagée
- capacité proposer une remédiation pertinente en situation d'entraînement ou de compétition
- capable de mettre en place une séance de développement des capacités physique
- assurer les bilans d'activité et participer aux échanges techniques au sein du club ou de la spécialité.
- capacité à communiquer pour mettre en œuvre des processus de performance

Savoir être :

- capacité à être investie et disponible
- être perfectionniste et transmettre ses valeurs d'engagement et d'exigence
- se positionner comme éducateur responsable et garant de l'éthique sportive
- travailler en équipe et manager l'équipe des initiateurs du club.